

## L'association l'Oiseau Bleu, membre du Groupement des Possibles, recherche un Accompagnant Educatif Petite Enfance (H/F) pour son Multi-Accueil de 26 places accueillant des enfants de la Ville de Gières ainsi que des enfants du Centre d'Hébergement

TYPE DE CONTRAT	OU	DATE DE DEBUT	REFERENCE DE L'ANNONCE
<b>CDD - 35h</b>	<b>Gières</b>	<b>Mi-septembre 2024</b>	<b>AEPE3</b>

Vous souhaitez travailler dans un environnement stimulant et chargé de valeurs, sur quantité de projets variés, autour de la thématique de la lutte contre la précarité ? Vous êtes le(la) bienvenu(e) ! Notre association œuvre dans les domaines de l'hébergement, l'accompagnement, l'emploi, la formation, la culture, l'enfance, la parentalité, la santé, les jeunes et l'innovation. Le groupement compte 3 associations membres : l'Oiseau Bleu, le Relais Ozanam et Cultures du Cœur. Pour plus d'information : [www.groupementdespossibles.org](http://www.groupementdespossibles.org)

### LE SERVICE

Le service Enfants de l'Oiseau Bleu a été créé en 1975 pour permettre la prise en charge des enfants durant les heures de travail des familles hébergées sur le Centre d'Hébergement de Gières et consolider la relation parents – enfants.

Depuis 1990, le service est ouvert aux enfants de la commune de Gières afin de favoriser la mixité sociale.

Le Centre d'Hébergement accueille à la fois parents et enfants. Les enfants fréquentent le Multi-accueil de 3 mois à 3 ans. Le service propose un travail autour du lien familial et des pratiques éducatives.

Le service enfants participe au projet d'insertion sociale de la famille avec l'équipe d'accompagnement social du CHRS. Il propose, pour cela, une prise en charge adaptée et individualisée de l'enfant pendant son séjour et se montre attentif aux conditions de sa vie future.

Le projet éducatif du service insiste sur le fait que l'enfant est considéré comme une personne à part entière ; il favorise l'équilibre de vie de l'enfant et tend à lui donner les moyens de se développer dans toutes ses dimensions. Le projet social vise à réduire les inégalités de destin dès la petite enfance.

### Missions du service

- Accueillir l'enfant et ses parents
- Respecter la différence et la diversité
- Proposer des actions permettant à l'enfant de se socialiser et de développer des potentialités
- Soutenir et valoriser la fonction parentale
- Mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour chaque enfant et dans certaines situations particulières
- Former des futurs professionnels (élèves EJE, auxiliaires de puériculture)

### Missions de l'Accompagnant Educatif Petite Enfance (H/F)

Sous la responsabilité de la cheffe de service du multi-accueil, et par délégation de la directrice de l'association,

#### *Auprès de l'enfant*

- Elle(il) est présent(e) sur chaque groupe d'âge d'enfants accueillis (bébé, moyen, grand).
- Elle(il) travaille sous la référence pédagogique de l'EJE et en équipe avec des auxiliaires de puériculture, d'autres accompagnants éducatifs petite enfance, l'agent d'entretien et la cuisinière.
- 
- Elle(il) aide l'enfant à trouver sa place, qu'il soit en bonne santé, malade ou handicapé par un accompagnement au quotidien, personnalisé et collectif.
- Elle(il) aide les enfants et les familles à respecter la diversité des cultures.
- Elle(il) est à l'écoute, console, mets des mots sur les ressentis et favorise les échanges verbaux entre enfants.
- Elle(il) propose des temps de jeux libres et anime des activités d'éveil, collectives ou individuelles qui encouragent l'habileté et le langage, adaptées à l'âge, à la maturité et à l'intérêt de l'enfant.

Il (elle) prend en compte les différents besoins de l'enfant : alimentation, sommeil et hygiène, santé et prévention.

- Elle(il) est disponible à l'enfant, répond à ses demandes et le considère comme une personne à part entière.
- Elle(il) aménage l'espace pour que l'enfant puisse jouer, s'exprimer et grandir.
- Elle(il) ne précède pas l'enfant dans son développement, il (elle) respecte son rythme personnel.
- Elle(il) observe l'enfant, il (elle) est à son écoute, repère ses besoins, ses carences.
- Elle(il) donne une place à chacun, intégrant et respectant les différences.
- Elle(il) lui apprend à contrôler son agressivité et ses pulsions en mettant des mots sur ce qui se passe.

### Auprès des parents

L'Accompagnant Educatif Petite Enfance respecte les parents dans leur rôle de « premiers éducateurs ». Il (elle) accorde une grande place à la qualité relationnelle avec les parents par l'écoute, les échanges qui sont souvent individualisés et spontanés.

### Auprès de l'équipe

Pour une bonne cohésion du travail d'équipe et de l'action éducative choisie, l'Accompagnant Educatif Petite Enfance (H/F) travaille au quotidien en collaboration et en complémentarité avec les autres professionnel(les)s du service enfants tout en étant très vigilant(e) à l'égard du secret professionnel.

- Il (elle) participe par roulement aux échanges hebdomadaires sur les méthodes éducatives, les attitudes à adopter, les difficultés rencontrées par le comportement d'un enfant ou d'un groupe d'enfants. C'est la réunion d'équipe hebdomadaire et pluridisciplinaire avec un temps d'échange avec la psychologue de la structure.
- Des séances de supervision mensuelles permettent de réfléchir et de prendre du recul sur la pratique professionnelle.
- Il (elle) approfondit et réactualise ses connaissances en participant à des formations.

### Hygiène et entretien

- Il (elle) apporte du soutien à l'agent d'entretien sur la gestion du linge.

## **PROFIL**

CAP Petite Enfance au minimum.

## **COMMENT POSTULER**

Envoyer lettre de motivation (impérative) + CV à [recrutement@groupementdespossibles.org](mailto:recrutement@groupementdespossibles.org) en rappelant la référence de l'annonce **avant le 26 Août 2024**.

## **AVANTAGES ET REMUNERATION**

- Rémunération selon Convention Collective : Accords CHRS NEXEM (ex- SYNEAS, ex- SOP), reprise de l'ancienneté, revalorisation Lafordcade
- Indemnité de précarité de 10 % versée au terme du contrat
- Congés enfant(s) malade(s)
- Prise en charge transports en commun à 50 %
- Prise en charge de la mutuelle à 70 %
- Maintien de salaire en cas d'arrêt maladie
- Aides liées au 1 % logement
- Plan de formation ambitieux
- Comité Social et Economique
- Travail en semaine et en journée uniquement